



LES PRESENTS

Monsieur Jacques DUBOIS, Maire
Odile DRUON, 1^{ière} Adjointe
Dominique FAZIO, Adjoint
Carole GOLLUNSKI, Adjointe
Pascal DEFAUT, Adjoint
Marie-Dominique LAURENT, Cons Del
Jocelyne DELFOLIE WATTIEZ, Cons Del
Anne LEMAY, Cons Del
Géry DUFERNEZ, Cons Del
Matthieu DEROO, Cons Del
Christophe PETIT, Conseiller
Valentin SENECHAL, Conseiller
Francine LECOEVRE, Conseillère
David DEMONCHY, Conseiller

Excusés :

Marie-Christine CARON, Conseillère

Flash INFO Conseil



CONSEIL MUNICIPAL DU 03/06/2020

Ont été votées :

Les Délégations du Conseil Municipal au Maire (Entre autres) : Affectation des propriétés communales, tarifs de droits de voirie, investissements inférieurs à 10 K€, application des marchés, assurance, fonctionnement comptable des services municipaux, concessions des cimetières, dons et legs, aliénation de biens mobiliers de gré à gré, règlement des honoraires d'avocats, notaires, avoués, création de classes, droit de préemption, action en justice pour la commune, conventions ou contrats de travail (insertion), recrutement du personnel...

Les délégations du maire aux adjoints et conseillers délégués

Odile DRUON, 1^{ière} adjointe : Etat Civil, Gestion Jeunesse ALSH, Personnes Agées

Dominique FAZIO, 2^{ème} adjoint : Travaux et extension de l'éclairage

Carole GOLLUNSKI, 3^{ème} adjointe : Insertion, les écoles et les relations avec les administrés,

Pascal DEFAUT, 4^{ème} adjoint : Finances et animations communales

Marie-Dominique LAURENT, Conseillère Déléguée au Développement économique, la halle

Jocelyne DELFOLIE WATTIEZ, Conseillère Déléguée à la Gestion de l'éclairage et l'environnement communal,

Anne LEMAY, Conseillère Déléguée à la Communication, les nouvelles technologies et la santé

Géry DUFERNEZ, Conseiller Délégué à l'Environnement et agriculture

Matthieu DEROO, Conseiller Délégué au Suivi de travaux et fossés

Indemnités du Maire, Adjoints et Conseillers délégués :

Sur la base du code des collectivités territoriales : Une enveloppe globale a été définie avec un taux inférieur à ce qui est légalement possible. Cette enveloppe est partagée entre le maire, les adjoints et les conseillers délégués. Une rétroactivité aurait pu s'appliquer mais collectivement il a été décidé de ne pas mettre en place ce dispositif afin de réaliser un gain sur le budget communal..

Désignation de délégués aux divers syndicats :

SIVU, SMAPI, Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, ILCG Scarpe Escaut, Nomination d'un conseiller « Correspondant Défense », Relais intercommunal petite enfance Scarpe Escaut, Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie Electrique et de Gaz dans l'Arrondissement de Valenciennes, SPL Centre Aquatique.

Désignation des Représentants à la commission locale d'évaluation des transferts de charges de la CAPH

Renouvellement de la commission Extramunicipale de l'action sociale :

Composition des commissions municipales :: Impôts, Finances, Travaux-Sécurité-Circulation-Accessibilité, Environnement-Eco citoyenneté, Personnes Agées/Affaires sociales, Emploi et insertion, Fêtes-sports-relation avec les associations, Scolaires-ALSH-Jeunesse, Développement économique, Agriculture, Appels d'offres, Urbanismes PLUI, Communication, Personnel Communal, Délégués aux écoles, Délégué Energies, Référent COVID.

Des postes de membres ont été proposés à l'opposition dans les commissions finances, Travaux-Sécurité-Circulation-Accessibilité, Environnement-Eco citoyenneté, Développement économique, Agriculture : Ces 5 postes ont été refusés. Seuls les postes proposés à l'opposition dans les commissions emploi et insertion et appel d'offres ont été acceptés.

Centres aérés de cet été : Odile DRUON a expliqué qu'il était possible d'organiser un centre aéré mais que les conditions d'accueil n'étaient pas encore toutes définies par les tutelles. Le nombre d'enfants sera réduit comparativement aux autres années. Il n'y aura pas de sorties et les gestes barrières seront de rigueur. Sur la proposition d'Odile DRUON, à l'unanimité, le conseil s'est prononcé en faveur d'une évaluation des besoins des familles (via un questionnaire qui paraîtra fin de semaine). En fonction des retours, et sous réserve de disposer des consignes officielles, une organisation sera posée et proposée pour les enfants Nivellois en priorité.